

Je serai ou je serais : la règle simple pour ne plus hésiter

Je serai ou je serais ? Retiens la bonne règle, le test rapide et des exemples concrets pour éviter cette faute en concours et en mail.

Préparation au concours CRPE :

« **Je serai** » s'écrit au futur simple pour parler d'un fait à venir considéré comme réel ou prévu. « **Je serais** » s'écrit au conditionnel présent pour une hypothèse, un souhait, une conséquence avec condition ou une formule de politesse ; le test rapide est « nous serons / nous serions ».

Tu relis ton mail à la directrice ou ta copie de français, et le doute tombe toujours au même endroit : « je serai » ou « je serais » ? Je vois cette hésitation chaque année chez des candidats pourtant solides, surtout quand la phrase va vite et que l'oreille ne suffit plus. Le bon réflexe, c'est de lier la forme au sens : futur si tu annonces ce qui est prévu, conditionnel si tu poses une hypothèse, une demande polie ou une conséquence. Avec un test simple et quelques repères de terrain, tu peux sécuriser ce point en quelques secondes.

En bref : les réponses rapides

Comment savoir rapidement si je dois écrire le futur ou le conditionnel dans un mail ? — Demande-toi si tu annonces un fait prévu ou si tu atténues ton propos. Si c'est certain ou programmé, écris le futur ; si c'est hypothétique ou poli, le conditionnel convient souvent.

Pourquoi écrit-on « je serais ravi » mais « je serai présent demain » ? — Dans « je serais ravi », on exprime souvent un souhait ou une politesse atténuée. Dans « je serai présent demain », on annonce un fait futur considéré comme réel.

Peut-on écrire « si je serais » ? — Non, dans l'usage standard on n'emploie pas le conditionnel juste après « si ». On écrit par exemple « si j'étais » ou « si je suis » selon le sens et le temps visé.

Quelle astuce de conjugaison marche le mieux pour ne plus confondre les deux formes ? — Le remplacement par « nous serons » ou « nous serions » est très

efficace, car la différence s'entend immédiatement et aide à vérifier le sens de la phrase.

Le bon choix entre « je serai » et « je serais » en 10 secondes

Écris « **je serai** » quand tu annonces un fait futur tenu pour réel ou prévu. Écris « **je serais** » quand tu exprimes une hypothèse, un souhait, une condition ou une formule de politesse. Le test le plus sûr est simple : remplace par *nous serons* ou *nous serions*. Si *nous serons* fonctionne, choisis le **futur simple**. Si *nous serions* sonne juste, choisis le **conditionnel présent**.

Avec le **verbe être**, l'**orthographe** se joue souvent sur une seule lettre, mais le sens change vraiment. **Je serai** projette un avenir présenté comme attendu, programmé ou certain : *Demain, je serai en classe à 8 h 20*. En revanche, **je serais** ouvre une possibilité, souvent liée à une condition, explicite ou sous-entendue : *Avec un temps de préparation plus long, je serais plus à l'aise*. Le repère le plus rapide tient en deux mots : **demain** appelle souvent le futur simple ; **si** appelle très souvent le conditionnel présent dans la proposition principale. C'est précisément la confusion que je retrouve dans des copies de **CRPE**, des écrits scolaires et des mails professionnels, notamment quand le candidat écrit vite et relit trop tard.

Fais tout de suite ce mini-test diagnostique. 1) *L'an prochain, je serai / je serais PES dans l'académie de Lille*. 2) *Si j'obtenais le concours, je serai / je serais ravie d'intégrer l'école*. 3) *Je serai / je serais disponible mardi pour l'entretien*. 4) *Sans les annexes, je serai / je serais incapable de justifier ma démarche*. Réponses : 1) **je serai**, car on annonce un futur envisagé comme réel ; 2) **je serais**, car il y a une condition ; 3) **je serai**, dans un mail de disponibilité concret ; 4) **je serais**, car on formule une hypothèse. Mon conseil terrain : remplace mentalement par *nous serons* ou *nous serions*, puis vérifie le sens. En dix secondes, tu sécurises une faute très visible en concours.

Le tableau qui évite l'erreur : futur ↔ conditionnel, sens, terminaison, contexte

La réponse simple tient au sens avant la terminaison. **Je serai** relève du **futur simple** : tu annonces un fait envisagé comme réel. **Je serais** relève du **conditionnel présent** : tu poses une hypothèse, un souhait, une atténuation. En **orthographe**, une lettre change, mais l'intention aussi.

Si tu te demandes **quelle est la différence entre le conditionnel et le futur**, pense à ce repère très concret de *La langue française* : le futur engage, le conditionnel ouvre une

possibilité. En copie de CRPE, en mail d'école ou dans une réponse à un jury, ce test marche vite. **Je serai futur** quand tu te projettes dans un cadre posé : date, horaire, décision, organisation. Le conditionnel, lui, sert à nuancer : politesse, réserve, information non confirmée. Pour t'en souvenir, remplace mentalement par *demain, c'est prévu* ou par *si..., ce serait possible*. La **conjugaison** devient alors plus lisible que la simple terminaison en *-ai* ou *-ais*.

Temps verbal	Terminaison	Valeur	Mots-indices	Exemple correct	Transformation possible
Futur simple	-ai	Engagement, projection, fait prévu	demain, lundi, bientôt, à 14 h, la semaine prochaine	Je serai disponible après la classe.	Aujourd'hui je suis disponible → Demain, je serai disponible .
Conditionnel présent	-ais	Éventualité, hypothèse, politesse	si, au cas où, peut-être, j'aimerais, selon	Je serais ravi d'échanger avec vous.	Je suis ravi → Dans cette situation, je serais ravi .

Exemples de terrain. Dans un mail à la directrice : **je serai en congé** vendredi, donc formulation de futur. Pour une réunion parents-professeur : **je serai présente** à 17 h 30. Si tu préviens d'une absence connue : **je serai absente** mardi matin, ou **je serai absent** au conseil d'école. En candidature : **je serais intéressé** par un remplacement en cycle 2, car tu exprimes une disponibilité conditionnée. Devant le jury, on écrit : *Si j'étais nommé dans cette école, je serais présent au rendez-vous de pré-rentrée*. Même logique pour un message professionnel : **je serai ravi** de vous transmettre les documents demain, mais **je serais ravi** d'échanger davantage si vous le souhaitez.

I

□ Le conditionnel passé en FRANÇAIS □ | Français niveau C1/C2 — French School TV

Les vrais pièges en copie et en mail : « si », politesse, phrases figées et erreurs fréquentes

La plupart des fautes viennent de contextes piègeux : après **si**, dans les formules de politesse ou dans des phrases apprises par cœur. La règle qui sauve des points est simple : **après "si"**, on n'emploie ni le **futur** ni le **conditionnel** dans la proposition introduite par

“si”. Tu écris donc : *Si j'avais su, je serais venu, jamais Si j'aurais su ni Si je serais disponible*. En copie de concours, je vois aussi *Quand je serais en poste* alors qu'on annonce un fait futur certain : il faut *Quand je serai en poste*. Même logique pour *je serai absent ou je serais absent* : *je serai absent demain* si c'est prévu, *je serais absent* si tu poses une hypothèse ou une atténuation. C'est la base pour savoir **quand utiliser le conditionnel et le futur**.

En **mail professionnel**, la nuance compte. *Je serai ravi d'échanger avec vous mardi* annonce une disponibilité réelle. *Je serais ravi d'échanger avec vous* sonne plus prudent, plus poli, souvent utile avec une directrice, un formateur ou un jury quand la rencontre dépend encore de leur accord. Même piège avec *quand je serai ou serais* : *quand je serai titularisé* si tu projettes un fait attendu, *je serais plus à l'aise si j'étais mieux préparé* si tu exprimes une éventualité. Cinq erreurs authentiques, reformulées anonymement : *Si je serais retenu au CRPE* → *Si j'étais retenu* ; *Je serais absent demain à l'école* → *Je serai absent demain* ; *Quand je serais PES* → *Quand je serai PES* ; *Je serai reconnaissant de bien vouloir...* → possible, mais *je serais reconnaissant* est souvent plus diplomatique ; *Si j'aurais plus de temps, je relirai* → *Si j'avais plus de temps, je relirais*. Et si tu te demandes **comment conjuguer je serais**, rappel minimal : verbe **être**, conditionnel présent, *je serais, tu serais, il serait, nous serions, vous seriez, ils seraient*. Voilà **quand on utilise le conditionnel** sans hésiter.

Méthode de relecture CRPE : corriger « je serai / je serais » dans 10 phrases de terrain

Pour ne plus hésiter, applique une **méthode de relecture** en **3 étapes** : repère le sens réel de la phrase, cherche un mot-indice comme *demain, lundi* ou *si*, puis remplace mentalement par **nous serons** ou **nous serions**. Au **CRPE**, en **production écrite**, dans un mail à l'**INSPE** ou à une famille, ce test tranche vite et juste.

Rappel express : **je serai** = futur, donc un fait envisagé comme réel. **Je serais** = conditionnel, donc une hypothèse, un souhait, une formule atténuée. Le bon réflexe de **relecture** : si tu peux dire *nous serons*, garde le futur ; si tu peux dire *nous serions*, choisis le conditionnel.

Exercice 1 □

Sur la convocation : « Je ___ présent à 8 h 15 pour l'épreuve. »

Voir le corrigé

Sens réel, date fixée, engagement certain : **je serai**. Test : *nous serons présents*.

Exercice 2 □

Mail d'absence : « Demain, je ___ absent pour raison médicale. »

Voir le corrigé

Mot-indice : **demain**. Futur certain : **comment écrire je serai absent ? Ici, je serai absent.**

Exercice 3 □

Parent-professeur : « Je ___ ravi de vous recevoir mardi à 17 h. »

Voir le corrigé

Date prévue, rendez-vous acté : **comment écrire je serai ravi ? Réponse : je serai ravi.**

Exercice 4 □□

Disponibilité : « La semaine prochaine, je ___ disponible après 16 h 30. »

Voir le corrigé

Repère temporel net : **je serai disponible**. Test : *nous serons disponibles*.

Exercice 5 □□

Stage : « Si ma candidature est retenue, je ___ en stage dans votre école en janvier. »

Voir le corrigé

Après *si*, la subordonnée est au présent ; la conséquence peut être au futur : **je serai**.

Exercice 6 □□

Lettre : « Je ___ ravi d'échanger avec vous sur le poste. »

Voir le corrigé

Ici, souhait poli, formulation atténuée : **je serais ravi**. Test : *nous serions ravis*.

Exercice 7 □□

Hypothèse de concours : « Sans préparation régulière, je ___ moins à l'aise en grammaire. »

Voir le corrigé

Hypothèse irréaliste ou envisagée : **je serais**.

Exercice 8 □□□

Consigne d'élève reformulée : « Si j'avais relu, je ___ plus précis dans ma réponse. »

Voir le corrigé

Structure piège avec *si* + imparfait/plus-que-parfait : ici, conséquence au conditionnel passé attendu ; donc ni **je serai** ni **je serais**, mais *j'aurais été*. Bonne alerte de relecture.

Exercice 9 □□

Message à l'INSPE : « Je ___ reconnaissant si vous pouviez me confirmer la salle. »

Voir le corrigé

Politesse atténuée : **je serais**. Le mot-indexe n'est pas temporel, il est pragmatique.

Exercice 10 □□□

Mail professionnel : « Je ___ ravi de votre retour dès que possible. »

Voir le corrigé

Ici, on exprime une attente polie, pas un fait daté : **je serais ravi**. À retenir : date fixée = futur ; souhait, hypothèse, politesse = conditionnel.

Garde cette micro-synthèse en tête au **concours** : **réalité programmée**, donc futur ; **hypothèse ou atténuation**, donc conditionnel. En copie, je te conseille une relecture ciblée des verbes en *-rai* et *-rais* : deux minutes bien utilisées évitent une faute très visible.

Quand on utilise le conditionnel ?

On utilise le conditionnel pour exprimer une action soumise à une condition, une hypothèse, un souhait, un conseil ou une information incertaine. Par exemple : « Je serais ravi si tu venais. » Il sert aussi à atténuer une demande : « Je voudrais un renseignement. » En grammaire, il s'oppose souvent au futur, qui exprime un fait envisagé comme plus certain.

Quand utiliser le conditionnel et le futur ?

Le futur s'emploie pour une action à venir considérée comme réelle ou probable : « Demain, je serai absent. » Le conditionnel s'emploie pour une action dépendant d'une condition ou pour une hypothèse : « Je serais absent si j'étais malade. » Mon conseil : remplacez mentalement par « si... » ; si la condition apparaît, le conditionnel est souvent le bon choix.

Quand Est-ce que je serais ?

« Je serais » est la forme du conditionnel présent du verbe être. On l'utilise quand il y a une idée de condition, de possibilité ou d'hypothèse : « Je serais plus serein avec davantage de temps. » Si vous parlez d'un fait futur certain ou prévu, il faut écrire « je serai » : « Je serai en réunion à 14 heures. »

Comment écrire je serai absent ?

On écrit « je serai absent » avec *-ai*, car il s'agit du futur simple du verbe être. Cette forme convient si vous annoncez un fait à venir : « Demain, je serai absent. » Pour vérifier, remplacez par « nous serons » : si cela fonctionne, le futur est correct. « Je serais absent » indiquerait une condition ou une hypothèse.

Comment s'écrit je serais intéressé ?

On écrit « je serais intéressé » avec -ais si l'idée est conditionnelle : « Je serais intéressé par votre offre si le poste était à temps partiel. » En revanche, on écrit « je serai intéressé » si l'on parle d'un moment futur : « Je serai intéressé quand le projet sera lancé. » Le contexte permet de choisir la bonne forme.

Comment écrire je serai ravi ?

On écrit « je serai ravi » avec -ai quand on exprime un état futur : « Je serai ravi de vous rencontrer demain. » Si la phrase dépend d'une condition, on écrit « je serais ravi » : « Je serais ravi de vous aider si j'avais plus de temps. » C'est une confusion très fréquente, mais le sens de la phrase guide la bonne orthographe.

Quelle est la différence entre le conditionnel et le futur ?

La différence tient surtout au sens. Le futur annonce une action à venir présentée comme certaine, prévue ou probable : « Je serai là demain. » Le conditionnel exprime une hypothèse, une éventualité ou une action soumise à une condition : « Je serais là si je pouvais. » À l'écrit, retenez aussi la terminaison : futur en -ai, conditionnel en -ais.

Comment conjuguer je serais ?

« Je serais » est la 1^{re} personne du singulier du conditionnel présent du verbe être. La conjugaison complète est : je serais, tu serais, il serait, nous serions, vous seriez, ils seraient. Cette forme sert à exprimer une hypothèse ou une condition. Exemple : « Je serais contente si tu réussissais ton examen. »

Pour choisir sans trembler, pose-toi une seule question : est-ce un futur certain ou une idée soumise à une condition, à un souhait ou à une formule de politesse ? Si besoin, remplace par « nous serons » ou « nous serions » : la bonne forme apparaît tout de suite. Entraîne-toi sur tes mails, tes préparations et tes copies de concours : cette vigilance te fera gagner en crédibilité, en précision et en points.

Mis à jour le 05 mai 2026

[Continue sur reussirlecrpe.fr](https://reussirlecrpe.fr)

RéussirCRPE - Document pédagogique